L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN 13 NOVEMBRE 1849

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE, No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: MARDI MATIN, 13 NOVEMBRE.

COMITÉ EXÉCUTIF.

Le comité exécutif se réunira au lieu ordinaire des séances, mardi, le 13 de ce mois, à 7 heures du soir.

On compte sur l'exactitude des membres.

L. N. MARKS, Président.

LE VOTE DES CAMPAGNES.

Le tableau que nous avons publié hier renfermait les retours de 25 paroisses. Nous avons commis une erreur dans l'addition des suffrages en attribuant à Declouet la majorité de 66 voix que Walker a obtenue dans la paroisse de Lafayette. D'une autre part, il résulte des retours officiels de Lafourche que la majorité du candidat whig dans cette paroisse est de 449 voix au lieu de 530. La majorité de Declouet dans les vingt-cinq paroisses dont nous parlons plus haut n'est donc que 235 voix.

Voici maintenant les retours qui nous sont parvenus depuis hier:

	Declouet.	Walker.
Ste-Marie,	267	....
St-Landry,	183	....
Avoyelles,	....	135
Tensas,	....	3
Madison,	64	....
Ouachita,	....	57
Caldwell,	....	75
	514	269
	269	
	245	

Majorité des paroisses, 235

[illegible] 480 voix.

Les paroisses dont les retours ne sont pas encore parvenus sont: Bienville, Bossier, Caddo, Claiborne, Catahoula, Carroll, De Soto, Franklin, Jackson, Madison, Natchitoches, Rapides, Sabine, Union et Vermillion. Ces paroisses ont donné à Johnson, en 1845, une majorité de 1376. Retranchez de ces 1376 voix les 480 de majorité qu'a maintenant Declouet, et il restera encore à celui-ci un déficit de 895 [illegible] pour pouvoir être élu. Fera-t-il un gain de 896 voix dans les quinze paroisses que nous avons nommées plus haut et dont le vote ne nous a pas encore été transmis? Il est [illegible] permis d'en douter. Nous [illegible] dans ces paroisses, [illegible] ne sont pas suffisants [illegible] Declouet [illegible]

[illegible]

[illegible] CONGRÈS.

	Conrad.	Beatty.
[illegible]		257
[illegible]		75
[illegible]	90	
[illegible]	87	
[illegible]	173	
Ascension,	7	
Assomption,	70	
Terrebonne,	154	
[illegible]	446	
	1017	363
	363	

Majorité de Conrad, [illegible] 654

[illegible] la Nouvelle-Orléans [illegible]

[illegible]

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Baltimore, 9 novembre.

Marchés.

[illegible] le marché aux cotons était languissant. Les ventes se sont élevées à deux [illegible] balles. Les prix ont fléchi de [illegible]

M. Clay à Baltimore.

[illegible] Clay est arrivé à Baltimore jeudi [illegible] Il s'est arrêté à [illegible] M. James Bayard.

Elections de New-York.

[illegible] de l'élection de New-York sont encore incomplets. On croit que les whigs ont [illegible] et qu'ils ont élu [illegible] d'Etat ainsi qu'une majorité de [illegible]

[illegible]

Baltimore, 10 novembre.

Chargé d'affaires au Danemark.

M. Walter Forward, de la Pennsylvanie, [illegible] chargé d'affaires des Etats-Unis au Danemark.

Elections du New-Jersey.

Les retours complets de l'élection du New-Jersey ont été reçus. Il y a égalité de voix [illegible] Sénat; les whigs ont dans la Chambre une majorité de sept voix.

Marchés de New-York.

Le marché aux cotons de New-York est [illegible] n'ont pas continué à fléchir [illegible] avec impatience [illegible]

[illegible]

ARRIVÉE DU CAMBRIA

Nouvelles d'Europe d'une semaine plus récentes.

Hausse additionnelle sur le marché aux cotons.

Baltimore, 10 novembre.

9 heures du soir.

[illegible] Cambria est arrivé à Boston ce [illegible] entre mercredi dans le port de [illegible] les communications télégraphiques [illegible] interrompues par un accident, [illegible] n'ont pu être transmises immédiatement. Le Cambria a quitté Liverpool le [illegible]

Marché aux cotons de Liverpool.

Les [illegible] sont toujours florissantes. Au [illegible] de la semaine une grande activité [illegible] sur le marché aux cotons et les [illegible] largement [illegible] une hausse [illegible] Cette activité ne s'est pas [illegible] même degré.

Les ventes de la semaine se sont élevées à [illegible] du marché les prix [illegible] Le Middling Orléans est coté à 6 3/4 [illegible] 121,000 balles [illegible] 25,000 de qualités américaines. Les dépêches [illegible]

[illegible] provisions est [illegible] ventes de porc salé [illegible] hausse de 1 à 2 shillings par cent livres. [illegible] Le bœuf est en demande.

QUATRIÈME DÉPÊCHE.

Baltimore, 11 novembre.

Elections de New-York.—D'après les derniers [illegible] il est certain qu'il y aura au Sénat [illegible] whig. On ne sait rien de positif [illegible] Chambre, mais il est à croire [illegible] une majorité dans cette [illegible] Législature. Le total des voix [illegible] aux whigs, dans tout l'Etat [illegible]

[illegible] Hudson.—Cette rivière a subi [illegible] spontanée, qu'à Albany il y a en [illegible] quantité de farine et de provisions [illegible] Plusieurs grandes embarcations [illegible] chargées ont été entraînées par le courant et ont [illegible] leur chargement très endommagé.

[illegible]—Cet Etat a passé aux démocrates.

Négociations avec la France.—D'après les dernières nouvelles il paraît que nos relations avec cette république ne sont pas aussi amicales qu'on le supposait.

Les nouvelles apportées par le Cambria ont eu un effet favorable sur les affaires à New-York, dans la journée d'hier. Il y a eu une hausse sur le coton et le marché s'est clos ferme.

Le Washington.—Ce steamer, appartenant à la ligne américaine, est parti de Southampton le 20 octobre. Ce même jour, l'Hibernia quittait le port de Liverpool.

Nouvelles de l'Hibernia.

Le steamer Hibernia est arrivé à Halifax, le 2 du courant. Les nouvelles qu'il a apportées n'ont pu cependant être transmises à Baltimore avant la nuit du 4, à cause d'une solution de continuité dans le fil télégraphique. Nous reproduisons le sommaire que publient les journaux de cette dernière ville.

Angleterre—Rien d'important en Angleterre.

Irlande—La ligue des anti-rentiers se ramifie dans toute l'Irlande. Les journaux sont remplis de détails sur les détournements de récoltes et sur les arrestations pratiquées chaque jour par la police. Dans le Sud et dans quelques provinces du Nord, les paysans paraissent résolus à ne pas payer leurs termes aux propriétaires des fermes. Tous les fléaux se sont abattus sur la malheureuse Irlande, le choléra, les fièvres, d'autres maladies engendrées par la misère, la maladie des pommes de terre, la famine, etc. Il y a eu, le 13 octobre, à Kitterby, dans King's County, une collision entre la police et les fermiers; trois agens ont été tués, et plusieurs autres grièvement blessés.

France—L'Assemblée législative a consacré deux séances entières, celles du 12 et du 13 octobre, à la discussion du rapport de M. Thiers sur la question romaine. Les conclusions de ce rapport diffèrent essentiellement des vues exprimées par le président dans sa lettre au colonel Ney. M. Thiers maintient que les institutions libérales sont incompatibles avec l'indépendance du pape comme prince temporel, et que l'intégrité de l'Eglise et les droits du peuple ne peuvent pas exister ensemble. Le peuple doit se soumettre aux exigences de l'Eglise.

L'Assemblée adoptera-t-elle ces conclusions de M. Thiers? Croira-t-elle avec celui-ci que les droits du peuple et ceux de l'Eglise s'excluent mutuellement? On ne le croit pas. Quant au cabinet, il s'est décidé à accepter les bases posées dans la lettre du président.

La haute Cour de justice siégeant à Versailles s'est organisée le 12 octobre et a commencé le procès des accusés.

Un aide-de-camp de l'empereur de Russie est arrivé à Paris le 16, chargé d'une mission particulière près du président de la République.

Rome.—Les nouvelles de Rome sont fort peu satisfaisantes. On parle toujours du retour du pape, mais Pie IX semble moins décidé que jamais à rentrer dans sa capitale.

Il y a eu une brouille entre M. de Corcelles et un des cardinaux de la commission. Celui-ci avait écrit à l'agent français que l'on tolérait à Rome la présence de traîtres. Cette lettre remplie de récriminations a blessé M. de Corcelles qui en a référé à Sa Sainteté, laquelle a blâmé le cardinal et l'a éloigné de la commission.

Garibaldi a quitté l'île de Santa Maddalena pour Gibraltar, d'où il partira pour Londres. De cette dernière ville il s'embarquera probablement pour les Etats-Unis.

Turquie.—La difficulté entre St Pétersbourg et la Porte est encore pendante. Il paraît néanmoins à peu près certain que la Russie n'insistera pas sur l'extradition des réfugiés hongrois. L'attitude de la France et de l'Angleterre a effrayé le czar.

Un correspondant écrivant de Belgrad, à la date du 1er octobre, annonce que les réfugiés hongrois étaient encore à Widdin, mais qu'ils se disposaient à quitter cette ville. Ils sont divisés en trois corps, suivant leur nationalité, Polonais, Hongrois et Italiens. Chaque corps forme un camp distinct et a son colonel. Les hommes reçoivent chaque jour des rations suivant leur grade. Le prince Alexandre s'est très bien conduit à leur égard: il leur a [illegible] de traverser les provinces de son ressort. Bem, Dembinski et quelques autres officiers se sont [illegible] contentés d'abjurer la foi chrétienne et d'embrasser l'islamisme, ils ont pris du service dans l'armée turque.

On dit que la Porte a désigné l'île de Candie comme la résidence des réfugiés magyars.

Autriche.—Un traité entre l'Autriche et la Prusse a été signé à Vienne le 10 octobre. En vertu de ce traité, l'Autriche et la Prusse assumeront l'administration du pouvoir central au nom de tous les gouvernements de la Confédération.

Haynau continue le cour de ses exécutions. Il nage dans le sang. Il a fait fusiller treize généraux hongrois qui s'étaient rendus à discrétion, après les avoir traduits pour la forme devant une cour martiale. Le comte Bathiany, ex-premier ministre de Hongrie, a été également fusillé. Il avait été condamné à être pendu, mais s'étant à moitié coupé la gorge avec un poignard que lui avait envoyé sa femme, on a jugé qu'il serait difficile de l'étrangler proprement et on l'a traîné mourant devant un peloton de soldats autrichiens qui l'ont achevé à la prière de [illegible]

Plusieurs centaines d'officiers hongrois, munis de passeports pris à Comorn, ont traversé Berlin pour se rendre dans l'Ouest. Plusieurs se fixeront en Amérique. Ces derniers sont, dit-on, au nombre de 300. Ils s'embarqueront avec Klapka.

La Hongrie sera divisée désormais en dix districts. Chacun aura une assemblée provinciale distincte, mais les députés seront élus par la majorité de la population.

Théatre d'Orléans—Ce soir, au théâtre d'Orléans, les Mousquetaires de la Reine pour les débuts de M. Scott, 1er ténor léger, de M. Dabrinay, 2e ténor, de Mme Bessin, 1re chanteuse à roulades, de Mme Gallinier, dugazon, et de M. Graat, 1re basse d'opéra-comique. Mme Devriès et M. Bessin ont débuté hier dans la Favorite. Notre feuilleton rend compte de cette représentation.

THÉATRE D'ORLÉANS.

Ouverture—Débuts—La Favorite.

Depuis longtemps la salle était muette et déserte; en vain les Monplaisir avaient tenté de réveiller ses échos endormis; quelques bruits, quelques éclairs parurent dans la nuit sombre et tout retomba dans le silence. Pourtant aujourd'hui, des pas retentirent dans l'enceinte inanimée; des figures nouvelles, des voix connues redirent des chants d'Italie, et la muse des doux accords s'éveilla soudain. Une vie nouvelle ranima les murs attristés, des brises harmonieuses firent murmurer des voix invisibles; puis une voix dit: *que la lumière soit et la lumière fut*, et le gaz s'élança joyeux et brillant sur la rampe et dans la salle, ec'airant une foule compacte, accourue à l'appel de la Direction....

Jamais peut-être la réouverture du théâtre n'avait été aussi animée; quelques mots pourront le faire juger: si les dames, oublieuses d'un usage qu'il ne nous appartient pas de qualifier, avaient daigné paraître, la salle eut été plus que comble et la Direction n'eût vraiment jamais pu entasser tous les spectateurs dans l'enceinte trop étroite. Les dames y ont perdu, car la soirée d'hier a été pour tous et surtout pour la débutante un juste et magnifique triomphe que nous enregistrons avec bonheur. C'est l'heureux présage de toute une saison de plaisirs!

Duluc et Corradi nous sont revenus, salués par tous les bravos dès leur entrée, et les ont pleinement justifiés. Tous deux ont fait de notables progrès et jamais peut-être Corradi n'avait nuancé aussi finement son rôle; sa voix est toujours cette admirable et souple enchanteresse dont tous les accens font vibrer le cœur. Aussi a-t-il été vivement applaudi dans la cavatine du troisième acte, et nous lui reprocherons de nous avoir privés du plaisir de lui battre des mains une fois de plus, en supprimant le second couplet de cette même cavatine.

Mme Sage a droit à tous les remercimens pour la complaisance dont elle a fait preuve en remplissant le rôle d'Inès, et le public le lui a prouvé.

Quant à M. Bessin, la nouvelle basse-taille, que des amis trop dévoués peut-être ou plutôt une erreur ont fait applaudir à son entrée en scène, nous savions déjà qu'il jouissait d'une certaine réputation. Aussi attendons-nous pour le juger; car dans le rôle de Balthazar, il ne nous a point fait oublier M. Valet, et même sa voix nous a paru avoir même moins d'ampleur. Nous serons heureux qu'il nous prouve que notre présent jugement est hâtif.

Nous avons à dessein gardé Mme Devriès pour la fin de notre compte-rendu; c'est que sur elle principalement reposait tout l'intérêt de cette soirée et l'espoir bien justifié de la Direction. Nous ne nous occuperons pas aujourd'hui de signaler quelques faibles et heureusement rares imperfections. Nous dirons seulement: quatre fois la débutante a dû s'incliner triomphante devant les bravos du public et nous ne nous rappelons pas avoir jamais vu les spectateurs aussi enthousiasmés qu'hier par Mme Devriès et son heureux camarade Duluc.

Mme Devriès nous a paru posséder une voix nette, pure, bien vibrante et d'une ampleur remarquable surtout dans le registre d'en bas; c'est sans doute, au désir de faire valoir ce dernier avantage qu'il faut attribuer la transposition, que nous avons cru remarquer, dans le grand morceau du troisième acte. La débutante possède en outre un talent dramatique qui efface tout ce qu'a fait sa devancière, et nous sommes convaincus que, lorsqu'elle sera plus familière avec notre scène, lorsqu'elle se sera entièrement dégagée de l'émotion inséparable des premières entrevues aux feux de la rampe, elle nous apparaîtra dans toute sa valeur réelle. C'est, dit-on, samedi prochain que nous la reverrons dans la Juive.

Avant de quitter la plume, nous croyons devoir féliciter notre Directeur de son acquisition et nous lui souhaitons toutes ses soirées pareilles à celle de lundi.

JACQUES DE R***

Message du gouverneur de la Georgie.—Les journaux de Savannah qui nous sont parvenus hier par la malle renferment le message du gouverneur Towns. Ce document est d'une effrayante longueur. En le parcourant, nous avons vu que la dette publique de la Géorgie s'élève à $1,976,097. M. Towns recommande d'éteindre graduellement cette dette à l'aide d'une réserve. Il parle finances d'une manière très savante, mais nous nous garderons bien de reproduire cette partie du manifeste. Son Excellence aborde la question de l'impôt et se prononce pour la taxe *ad valorem* au lieu de taxes spécifiques.

Le message de M. Towns est bien écrit mais il est vraiment trop long. Quand donc les gouverneurs de la plupart de nos Etats comprendront-ils que l'on peut dire beaucoup de choses en peu de mots?

Meurtre et vol.—Dans la nuit du 29 octobre, un homme et un enfant, employés sur un *flat-boat* qui s'était amarré en face de l'habitation de L. H. Thistle, à quelques milles au-dessous de New-Carthage, rive droite (Louisiane), ont été assassinés par des nègres qui se sont ensuite emparés de tout ce que renfermait l'embarcation. Six esclaves de l'habitation Thistle, véhémentement soupçonnés, ont été arrêtés et conduits dans la prison de la paroisse Madison.

Ce que coûte une convention.—La convention chargée de réviser la constitution du Kentucky siège depuis un mois et elle n'a encore rien fait. Deux cent quatre-vingt-dix discours ont déjà été prononcés et on calcule que le nombre des *speeches* s'élèvera au total effrayant de onze cents. La convention coûtera à l'Etat la bagatelle de $100,000. Ce ne sera pas cher si la constitution est bonne.

Collèges aux Etats-Unis—Il y a en ce moment aux Etats-Unis 119 collèges dont le plus ancien est l'université de Harvard, à Cambridge, dans l'Etat du Massachusetts. L'Université Harvard a été fondée en 1638. Le plus ancien collège, après Harvard, est celui de Yale, fondé à New-Haven en 1700. Les bibliothèques réunies de tous les collèges de l'Union renferment 643,328 volumes. La bibliothèque de l'Université de Harvard a seule 74,000 volumes.

Chronique Locale.

Conseil de la Première Municipalité—Ce corps s'est assemblé hier soir: 12 membres présens. Un message du Maire est reçu: il informe le Conseil qu'il a opposé son veto à l'ordonnance adoptée en septembre dernier, relativement à la vente de comestibles sous la halle Trême. M. Wiltz propose de persister nonobstant le veto—8 membres contre 4 décident le maintien de l'ordonnance.

Une résolution est présentée par M. Lanata, ayant pour objet de déclarer qu'après le 1er janvier il ne sera plus permis de vendre, le dimanche, des comestibles et autres marchandises entre les deux marchés—Adopté.

Sur motion de M. Duoré, les ordonnances sur les [illegible] sont révisées.

Un autre message du Maire [illegible] de l'éboulis de la levée en face de la Première Municipalité. L'urgence de la réparation des wharfs a porté à passer un contrat pour ce travail, qui sera terminé sous peu. Le Maire fait savoir au Conseil qu'il a adjugé à M. Fernandez la fourniture de ciment pour la somme de $500. Dans ce même message le Maire rappelle au Conseil qu'en vertu de l'ordonnance de 1838, il a fait des propositions pour certaines améliorations sur la rue du Canal. L'exécution de ces propositions est envoyée par le Maire, qui pense que la Seconde Municipalité contribuera dans les frais de ces améliorations.

Le maire suggère l'idée de faire élever les banquettes dans certaines parties de la rue des Remparts, d'examiner les offres faites pour paver la rue Condé en blocs de bois et communique une lettre de M. Dufour, avocat de A. Emanuel, relative au refus de ce dernier d'accepter $180 au lieu de $500 pour ses services durant l'inondation.

Le Conseil approuve le contrat passé par le maire pour la réparation des wharfs, et renvoit à la prochaine séance la considération des améliorations sur la rue du Canal.

La réclamation d'Emanuel et les autres sujets contenus dans les messages sont référés à divers comités.

Le comité de finances déclare qu'il n'y a en caisse [illegible] piastres et 10 cents, et propose de faire vendre à l'enchère toutes les terres de la municipalité—Adopté.

M. Duncan propose de frapper d'une taxe additionnelle [illegible] pour couvrir les propriétés [illegible] Cette question sera prochainement débattue.

—La Cour Suprême est entrée hier en fonctions. Les juges présents étaient MM. Eustis, Rost et Slidell.

—La Cour de Circuit des Etats-Unis s'est ouverte hier dans le nouveau local de la 2e municipalité. La grande affaire de Mme Gaines avait été fixée pour cette séance, mais par consentement des parties, elle a été remise au 26 courant.

Les Cours de District—Six jurés seulement s'étant trouvés présents à l'appel nominal, M. le juge McHenry a ordonné qu'un nouveau tirage au sort de 250 membres aurait lieu et que leurs noms seraient [illegible] jeudi prochain, jour de l'ouverture de la Cour Criminelle.

J. Devine a été arrêté hier dans la première Municipalité pour avoir assailli et tenté de s'emparer de force du chapeau de Vincent Nougerra, marchand d'huîtres, rue de la Vieille Levée. L'accusé a été envoyé devant la Première Cour de District.

—M. Wm. A. Smith a fait un affidavit contre une personne qu'il avait pour compagnon de cabine à bord du steamer J. Dick, et qu'il soupçonne être l'auteur d'un vol de $140 dont il a été victime.

—Des malfaiteurs se sont introduits pendant la nuit de samedi, dans les bureaux des Cours, situées vis-à-vis la Place d'Armes, et ont enfoncé tous les pupitres des greffiers et commis, dans l'espoir sans doute d'y trouver de l'argent. Les malheureux en ont été pour leur peine, car messieurs les employés s'étaient tellement mis à sec le jour de l'élection qu'il ne leur restait pas

Le plus petit morceau
De mouche ni de vermisseau.

Une tentative d'effraction a également eu lieu sur la caisse du sheriff, mais elle a complètement échoué devant la solidité du coffre-fort. Il est probable qu'après ces insuccès les voleurs n'essaieront plus d'envahir le temple de la justice.

Assomme.—Wm. Geo Henry ayant été horriblement assommé par un nommé Barrett, dimanche dernier, est mort hier à l'hôpital. Barrett a été arrêté.

Vol de nègre.—Wm. A. Henry, alias Jeffries, a été arrêté hier, sous l'accusation d'avoir volé le nègre Bob, appartenant à M. Turnbull, de l'Arkansas. Il cherchait à vendre l'esclave au moment de son arrestation.

Votes illégaux.—Jas. Kilpatrick et E. Carr ont été arrêtés hier dans la Deuxième Municipalité sous accusation d'avoir voté deux fois à l'élection de lundi dernier. Ils seront examinés jeudi.

Un homme de couleur nommé Jackson a été arrêté hier dans la Troisième Municipalité, sous accusation de complicité dans le vol de $3,000 qui a été commis vendredi dernier chez M. Silva. Nulle trace de l'argent n'a encore été découverte.

Eugène Coste alias Johny Crapau a été arrêté sous accusation d'escroquerie, il a fourni caution pour comparaître lors de l'appel de l'affaire.

Le recorder Génois a envoyé hier devant la 1ère Cour de District, le nommé Antoine Cobos sous l'accusation d'avoir volé deux malles pendant le déchargement du bagage des chars Pontchartrain. Ces objets ont été trouvés en la possession de l'accusé à son domicile rue des Remparts.

FEUILLETON.

SUITE DES

Mémoires d'Outre-tombe

SOCIÉTÉ ANGLAISE.

L'arrivée du roi, la rentrée du parlement, l'ouverture de la saison des fêtes, mêlaient les devoirs, les affaires et les plaisirs: on ne pouvait rencontrer les ministres qu'à la cour, au bal ou au parlement. Pour célébrer l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté, je dînais chez lord Londonderry: je dînais sur la galère du lord-maire, qui remontait jusqu'à Richemond; j'aime mieux le Bucentaure en miniature à l'arsenal de Venise, ne portant plus que le souvenir des doges et un nom virgilien. Jadis émigré, maigre et demi-nu, je m'étais amusé, sans être Scipion, à jeter des pierres dans l'eau, le long de cette rive que rasait la barque dodue et bien fourrée du *lord mayor*.

Je dînais aussi dans l'Est de la ville chez M. Rothschild de Londres, de la branche cadette de Salomon; où ne dîne-t-on pas? Le roastbeef égalait la prestance de la tour de Londres: les poissons étaient si longs qu'on n'en voyait pas la queue; des dames, que je n'ai aperçues que là, chantaient comme Abigaïl. J'avalais le tokai non loin des lieux qui me virent sabler l'eau à pleine cruche et quasi mourir de faim; couché au fond de ma moelleuse voiture, sur de petits matelas de soie, j'apercevais ce Westminster dans lequel j'avais passé une nuit enfermé, et autour duquel je m'étais promené tout crotté avec Hingant et Fontanes. Mon hôtel, qui me coûtait 30,000 francs de loyer, était en regard du grenier qu'habita mon cousin de La Bouëtardaye, lorsque, en robe rouge, il jouait de la guitare sur un grabat emprunté, auquel j'avais donné asile auprès du mien.

Il ne s'agissait plus de ces sauteries d'émigrés où nous dansions au son du violon d'un conseiller du parlement de Bretagne; c'était Almack's dirigé par Colinet qui faisait mes délices; bal public sous le patronage des plus grandes dames de l'Ouest. Là se rencontraient les vieux et les jeunes dandys. Parmi les vieux brillait le vainqueur de Waterloo, qui promenait sa gloire comme un piége à femmes tendu à travers les quadrilles; à la tête des jeunes se distinguait lord Clanwilliam, fils, disait-on, du duc de Richelieu. Il faisait des choses admirables: il courait à cheval à Richemond et revenait à Almack's après être tombé deux fois. Il avait une certaine façon de prononcer à la manière d'Alcibiade qui ravissait. Les modes des mots, les affectations de langage et de prononciation, changeaient dans la haute société de Londres presque à chaque session parlementaire, et un honnête homme est tout ébahi de ne plus savoir l'anglais qu'il croyait savoir six mois auparavant. En 1822, le fashionable devait offrir au premier coup d'œil un homme malheureux et malade; il devait avoir quelque chose de négligé dans sa personne, les ongles longs, la barbe non pas entière, non pas rasée, mais grandie un moment par surprise, par oubli, pendant les préoccupations du désespoir; mèche de cheveux au vent, regard profond, sublime, égaré et fatal; lèvres contractées en dédain de l'espèce humaine; cœur ennuyé, byronien, noyé dans le dégoût et le mystère de l'être.

Aujourd'hui, ce n'est plus cela: le dandy doit avoir un conquérant, léger, insolent; il doit soigner sa toilette, porter des moustaches ou une barbe taillée en rond comme la fraise de la reine Elisabeth, ou comme le disque radieux du soleil; il décèle la fière indépendance de son caractère en gardant son chapeau sur sa tête, en se roulant sur les sofas, en allongeant ses bottes au nez des ladies assises en admiration sur des chaises devant lui; il monte à cheval avec une canne qu'il porte comme un cierge, indifférent au cheval qui est entre ses jambes par hasard. Il faut que sa santé soit parfaite, et son âme toujours au comble de cinq ou six félicités. Quelques dandys radicaux, les plus avancés vers l'avenir ont une pipe.

Mais sans doute toutes ces choses sont changées dans le même temps que je mets à les décrire. On dit que le dandy de cette heure ne doit plus savoir s'il existe, si le monde est là, s'il y a des femmes, et s'il doit saluer son prochain. N'est-il pas curieux de retrouver l'original du dandy sous Henri III: "Ces beaux mignons, dit l'auteur de l'*Isle des Hermaphrodites*, portaient les cheveux longuets, frisez et refrisez, remontans par-dessus leurs petits bonnets de velours, comme font les femmes, et leurs fraises de chemises de toile d'atour empesées et longues de demi-pied, de façon que voir leurs têtes dessus leurs fraises, il semblait que ce fût le chef de Saint Jean en un plat."

"Ils partent pour se rendre dans la chambre de Henri III, branlant tellement le corps, la tête et les jambes, que je croyais à tout propos qu'ils dussent tomber de leur long.... Ils trouvaient cette façon-là de marcher plus belle que pas une autre."

Tous les Anglais sont fous par nature ou par ton.

Lord Camwillam a passé vite: je l'ai retrouvé à Vérone; il est devenu après moi ministre d'Angleterre à Berlin. Nous avons suivi un moment la même route, quoique nous ne marchions pas du même pas.

Rien ne ressemblait, à Londres, comme l'insolence, témoin Dorset, frère de la duchesse de Guiche: il s'était mis à galoper dans Hyde-Park, à sauter des barrières, à jouer, à tutoyer sans façon les dandys: il avait un succès sans égal, et, pour y mettre le comble, il finit par enlever une famille entière, père, mère et enfans.

Les ladies les plus à la mode me plaisaient peu; il y en avait une charmante cependant: lady Gwidir. Elle ressemblait par le ton et les manières à une Française. Lady Jersey se maintenait encore en beauté. Je rencontrais chez elle l'opposition. Lady Conyngham appartenait à l'opposition, et le roi lui-même gardait un secret penchant pour ses anciens amis. Parmi les patronesses d'Almack's, on remarquait l'ambassadrice de Russie.

La comtesse de Lieven avait eu des histoires assez ridicules avec madame d'Osmond et Georges IV. Comme elle était hardie et passait pour être bien en cour, elle était devenue extrêmement fashionable. On lui croyait de l'esprit, parce qu'on supposait que son mari en avait pas; ce qui n'était pas vrai: M. de Lieven était fort supérieur à madame. Madame de Lieven, au visage aigu et mésavenant, est une femme commune, fatigante, aride, qui n'a qu'un seul genre de conversation, la politique vulgaire; du reste, elle ne sait rien, et elle cache la disette de ses idées sous l'abondance de ses paroles. Quand elle se trouve avec des gens de mérite, sa stérilité se tait; elle revêt sa nullité d'un air supérieur d'ennui, comme si elle avait le droit d'être ennuyée: tombée par l'effet du temps, et ne pouvant s'empêcher de se mêler de quelque chose, la douairière des congrès est venue de Vérone donner à Paris, avec la permission de MM. les magistrats de Pétersbourg, une représentation des puérilités diplomatiques d'autrefois. Elle entretient des correspondances privées, et elle a paru très forte en mariages manqués. Nos novices se sont précipités dans ses salons pour apprendre le beau monde et l'art des secrets, ils lui confient les leurs, qui, répandus par madame de Lieven, se changent en sourds cancans. Les ministres, et ceux qui aspirent à le devenir, sont tout fiers d'être protégés par une dame qui a eu l'honneur de voir M. de Metternich aux heures où le grand homme, pour se délasser du poids des affaires, s'amuse à effilocher de la soie. Le ridicule attendait à Paris madame de Lieven. Un doctrinaire grave est tombé aux pieds d'Omphale: "Amour, tu perdis Troie."

La journée de Londres était ainsi distribuée: à six heures du matin, on courait à une partie fine, consistant dans un premier déjeûner à la campagne; on revenait déjeûner à Londres; on changeait de toilette pour la promenade de Bond-Street ou de Hyde-Park; on se rhabillait pour dîner à sept heures et demie, on se rhabillait pour l'Opéra; à minuit, on se rhabillait pour une soirée ou pour un raout. Quelle vie enchantée! J'aurais préféré cent fois les galères. Le suprême bon ton était de ne pouvoir pénétrer dans les petits salons d'un bal privé, de rester dans l'escalier obstrué par la foule, et de se trouver nez à nez avec le duc de Sommerset; bonheur où je suis arrivé une fois. Les Anglais de la nouvelle race sont infiniment plus frivoles que nous, la tête leur tourne pour un *show*: si le bourreau de Paris se rendait à Londres, il ferait courir l'Angleterre. Le maréchal Soult n'a-t-il pas enthousiasmé les ladies, comme Blücher, de qui elles baisaient la moustache? Notre maréchal, qui n'est ni Antipater, ni Antigonus, ni Seleucus, ni Antiochus, ni Ptolémée, ni aucun des capitaines-rois d'Alexandre, est un soldat distingué, lequel a pillé l'Espagne en se faisant battre, et auprès de qui des capucins ont rédimé leur vie pour des tableaux. Mais il est vrai qu'il a publié, au mois de mars 1814, une furieuse proclamation contre Bonaparte, lequel il recevait en triomphe quelques jours après: il a fait depuis ses pâques à Saint-Thomas-d'Aquin. On montre pour un shilling, à Londres, sa vieille paire de bottes. Toute renommée vient vite au bord de la Tamise et s'en va de même. En 1822 je trouvai cette grande ville plongée dans les souvenirs de Bonaparte; on était passé du dénigrement pour *Nic* à un enthousiasme bête. Les mémoires de Bonaparte pullulaient; son buste ornait toutes les cheminées, ses gravures brillaient sur toutes les fenêtres des marchands d'images; sa statue colossale, par Canova, décorait l'escalier du duc de Wellington. N'aurait-on pu consacrer dans le temple un autre sanctuaire à Mars enchaîné? Cette déification semble plutôt l'œuvre de la vanité d'un concierge que de l'honneur d'un guerrier. "Général, vous n'avez point vaincu Napoléon à Waterloo; vous avez seulement fissuré le dernier anneau d'un destin déjà brisé."

SUITE DES DÉPÊCHES.

Après ma présentation officielle à Georges IV, je le vis plusieurs fois. La reconnaissance des colonies espagnoles par l'Angleterre était à peu près décidée, du moins les vaisseaux de ces Etats indépendans paraissaient devoir être reçus sous leur pavillon dans les ports de l'empire britannique. Ma dépêche du 7 mai rend compte d'une conversation que j'avais eue avec lord Londonderry, et des idées de ce ministre. Cette dépêche, importante pour les affaires d'alors, serait presque sans intérêt pour le lecteur d'aujourd'hui. Deux choses étaient à distinguer dans la position des colonies espagnoles relativement à l'Angleterre et à la France: les intérêts commerciaux et les intérêts politiques. J'entre dans les détails de ces intérêts. "Plus je vois le marquis de Londonderry, disais-je à M. de Montmorency, plus je lui trouve de finesse. C'est un homme plein de ressources qui ne dit jamais que ce qu'il veut dire; on serait quelquefois tenté de le croire bonhomme. Il a la voix, le rire, le regard, quelque chose de M. Pozzo di Borgo. Ce n'est pas précisément la confiance qu'il inspire."

La dépêche finit ainsi: "Si l'Europe est obligée de reconnaître les gouvernemens de fait en Amérique, toute sa politique doit tendre à faire naître des monarchies dans le nouveau monde, au lieu de ces républiques révolutionnaires, qui nous enverront leurs principes avec les produits de leur sol."

"En lisant cette dépêche, monsieur le vicomte, vous éprouverez sans doute comme moi un mouvement de satisfaction. C'est avoir déjà fait un grand pas en politique que d'avoir forcé l'Angleterre à vouloir s'associer avec nous dans des intérêts sur lesquels elle n'eût pas daigné nous consulter il y a six mois. Je me félicite en bon Français de tout ce qui tend à replacer notre patrie à ce haut rang qu'elle doit occuper parmi les nations étrangères."

Cette lettre était la base de toutes mes idées et de toutes les négociations sur les affaires coloniales dont je m'occupai pendant la guerre d'Espagne, près d'un an avant que cette guerre éclatât.

Reprise des travaux parlementaires—Bal pour les Irlandais.—Duel du duc de Bedfort et du duc de Buckingham.—Dîner à Royal-Lodge.—La marquise de Conyngham et son secret.

Le 17 de mai j'allai à Covent-Garden, dans la loge du duc d'York. Le roi parut. Ce prince, jadis détesté, fut salué par des acclamations telles qu'il n'en aurait pas autrefois reçu de semblables des moines, habitans de cet ancien couvent. Le 29, le duc d'York vint dîner à l'ambassade: Georges IV était fort tenté de me faire le même honneur; mais il craignait les jalousies diplomatiques de mes collègues.

Le vicomte de Montmorency refusa d'entrer en négociations sur les colonies espagnoles avec le cabinet de Saint-James. J'apprends, le 19 à midi, la mort presque subite de M. le duc de Richelieu. Cet honnête homme avait supporté patiemment sa première retraite du ministère; mais les affaires venant à lui manquer trop longtemps, il défaillit, parce qu'il n'avait pas une double vie pour remplacer celle qu'il avait perdue. Le grand nom de Richelieu n'a été transmis jusqu'à nous que par des femmes.

Les révolutions continuaient en Amérique. Je mandais à M. de Montmorency:

LONDRES, 28 mai 1822.

"Le Pérou vient d'adopter une constitution monarchique. La politique européenne devrait mettre tous ses soins à obtenir un pareil résultat pour les colonies qui se déclarent indépendantes. Les Etats-Unis craignent singulièrement l'établissement d'un empire au Mexique. Si le Nouveau-Monde tout entier est jamais républicain, les monarchies de l'ancien monde périront."

On parlait beaucoup de la détresse des paysans irlandais, et l'on dansait afin de les consoler. Un grand bal paré à l'Opéra occupait les âmes sensibles. Le roi m'ayant rencontré dans un corridor me demanda ce que je faisais là, et, me prenant par le bras, il me conduisit dans sa loge.

Le parterre anglais était, dans mes jours d'exil, turbulent et grossier; des matelots buvaient de la bière au parterre, mangeaient des oranges, apostrophaient les loges. Je me trouvais un soir auprès d'un matelot entré ivre dans la salle; il me demanda où il était; je lui dis: "A Covent-Garden.—*Pretty garden*, indeed!" (Joli jardin vraiment!) s'écria-t-il, saisi, comme les dieux d'Homère, d'un rire inextinguible.

Invité dernièrement à une soirée chez lord Lansdown, sa seigneurie m'a présenté à une dame sévère, âgée de soixante-treize ans: elle était habillée de crêpe, portait un voile noir comme un diadème sur ses cheveux blancs, et ressemblait à une reine abdiquée. Elle me salua d'un ton solennel et de trois phrases estropiées du *Génie du Christianisme*; puis elle me dit avec non moins de solennité: "Je suis mistress Siddons." Si elle m'avait dit: "Je suis lady Macbeth," je l'aurais cru. Je l'avais vue autrefois sur le théâtre dans toute la force de son talent. Il suffit de vivre pour retrouver ces débris d'un siècle jetés par les flots du temps sur le rivage d'un autre siècle.

Mes voisins français à Londres furent M. le duc et madame la duchesse de Guiche, dont je vous parlerai à Prague; M. le marquis de Custine, dont j'avais vu l'enfance à Fervaques; et madame la vicomtesse de Noailles, aussi agréable, spirituelle et gracieuse que si elle eût encore erré à quatorze ans dans les beaux jardins de Méréville.

On était fatigué de Dieu; les ambassadeurs aspiraient à s'en aller en congé: le prince Esterhazy se préparait à partir pour Vienne; il espérait être appelé au congrès, car on parlait déjà d'un congrès. M. Rotschild retournait en France après avoir terminé avec son frère l'emprunt russe de 23 millions de roubles. Le duc de Bedfort s'était battu avec l'inimense duc de Buckingham, au fond d'un trou, dans Hyde-Park; une chanson injurieuse contre le roi de France, envoyée de Paris et imprimée dans les gazettes de Londres amusait la canaille radicale anglaise qui riait sans savoir de quoi.

Je partis le 6 de juin pour Royal-Lodge où le roi était allé. Il m'avait invité à dîner et à coucher.

Je revis Georges IV le 12, le 13 et le 14, au lever, au drawing-room et au bal de S. M. Le 24, je donnai une fête au prince et à la princesse de Danemark: le duc d'York s'y était invité. C'eût été une chose importante jadis que la bienveillance avec laquelle me traitait la marquise de Conyngham: elle m'apprit que l'idée du voyage de S. M. B au continent n'était pas tout à fait abandonnée. Je gardai religieusement ce grand secret dans mon sein. Que de dépêches importantes sur cette parole d'une favorite au temps de madame de Verneuil, de Maintenon, des Ursins, de Pompadour! Du reste, je me serais échauffé mal à propos pour obtenir quelques renseignements de la cour de Londres: en vain vous parlez, on ne vous écoute pas.

CHATEAUBRIAND.

(A continuer.)

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

LUNDI SOIR, 12 novembre 1849.

Le marché aux cotons était languissant au commencement de la journée et quelques [illegible] légèrement changé [illegible] après la publication de [illegible] télégraphique, contenant les nouvelles de l'Europe, la demande devint plus animée [illegible] les détenteurs ayant [illegible] augmenté [illegible] le total des ventes ne fut que de 3 000 balles. Les prix ne sont point encore [illegible] la hausse n'est manifestée.

Le marché aux sucres est [illegible] été faites à des prix [illegible]

[illegible]

Le marché à la farine [illegible] à la baisse.

Les provisions sont les mêmes.

CHANGE. Le change est [illegible] le taux un peu plus bas, savoir: [illegible] 5 à 5 1/2 pour cent de prime. France de 5 30 à 5 35 [illegible] sur New-York, [illegible] jours, 1/2 à 1 3/4 pour cent d'escompte; à vue, 3/4 à 1 pour cent de prime.

Il ne s'est rien fait en fret.

LISTE MARITIME.

[illegible] de la Nouvelle-Orleans.

—EXPÉDIÉS—

Steamship Falcon, Hartstein, pr Chagres.
Steamship Vacat, Thompson, pr Port Lavacca.
Navire Ines, Abris, pr Barcelone.
Kentucky, Finney, pr Boston.
Lahrh, Stuart, pr Philadelphie.
Barque St Andrew, Osear, pr New York.
Goelette l'Al Sears, Buffoin pr Matagorda.

—ARRIVÉS—

Navire Euterpe, [illegible] de Boston.
[illegible] de Philadelphie.
[illegible] de Marseille.
[illegible] de Pensacola.
[illegible] de Taumehe.
Goelette J d [illegible], Lodge, de Brazos.
Hope & Smith, Porter, de Mobile.

—STEAMERS—

Princess No 3, Holmes, de New Carthage.
[illegible], Cre, de Bayou Sara.
Magnolia, Thomasson, de Vicksburg.
E A Ogden, Kercheval, des Attakapas.
Gen Jessup, Johnson, de St Louis.
Doric, Watt, de [illegible]
Belle Key, Key, de Louisville.

Au bas du fleuve et montant.

Navire Jno H. Island & back Capt Tom.

Chargement du barque Convoy, venant de Marseille.

[illegible] paniers huile [illegible] barils [illegible] caisses citrons, 105 do cornichons, 95 do marchandises, [illegible] Paul Juge fils & Co—5 caisses [illegible] J. Jennet [illegible] couvertures Barry Blanchard & Co—7 colis marchandises C J Daron [illegible] 125 paniers huile M. Juger—1 caisse verre [illegible] Aurel [illegible] 75 paniers huile, 20 barils vin, à ordre.

LIGNE DE CUNARD.

D'ANGLETERRE.

Cambria, pour New-York [illegible] le 27 Octobre.

D'AMÉRIQUE.

Cambria, de New-York [illegible] le 21 Novembre.

☞ Le navire OSCAR, capt Labory, venant de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis la rue de l'Hôpital. Les marchandises dont le permis n'aura pas été remis à bord dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins de la Douane aux frais et risques des consignataires, qui sont requis d'en faire prendre livraison sur la levée.

13 nov. V. & E. MAIGNAN, 85 et 87, Rue St-Louis.

☞ Le capitaine et les consignataires du navire français Oscar, de Bordeaux, ne seront responsables d'aucune dette contractée par l'équipage dudit navire.

10 nov. V. & E. MAIGNAN, 85 et 87, rue St Louis.

AGENCE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'UNION,

74, rue Commune, vis-à-vis la Compagnie Mutuelle du Soleil.

CETTE Compagnie continue à assurer contre l'incendie, les risques maritimes et des fleuves, au plus bas taux. Cette Compagnie a en sus des sécurités habituelles données par les Compagnies mutuelles, un capital en caisse de cent mille piastres, ce qui avec d'autres valeurs s'élève à environ $300,000. Les bénéfices sont répartis entre les actionnaires et les assurés.

Références à la Nouvelle-Orléans:

Maunsel White & Co, J. Corning & Co,
Leverich & Co, Geo. Foster & Co,
Martin & Stockwell, Paradise, Laraway & Co,
Bell & Stebbins, R. C. Cammack,
W. H. Dudley, Aaron Cohen,
Samuel Beil, caissier de la Banque du Canal. Bernard Falon,

13 nov—2m JAMES H. SUYDAM, Agent

Bureau de la Presse à Coton de la Levée.

L'ÉLECTION annuelle des Directeurs de cette institution aura lieu au bureau de cette Compagnie lundi, 19 courant, de dix à deux heures P. M.

13 nov—6 P. J. FORSTALL, Secrétaire

Succession de feue Annette Laire.

LES créanciers de cette succession sont invités à présenter leurs comptes, dans les dix jours qui suivront cet avis, soit au soussigné, soit à M. Cyprien Dufour, avocat, 116, rue Royale.

LOUIS BERTONNEAU, Exécuteur testamentaire

13 nov—5

EN débarquement du navire Oscar, de Bordeaux:

200 caisses vin rouge grandes bouteilles,
25 do do demi bouteilles;
100 barriques vin rouge bon ordinaire;
50 paniers bouteilles vides;

A vendre par A. DELAMARE, 13 nov 26, rue St Louis.

EN débarquement du navire Vesta, du Havre: 100 paniers champagne mousseux de Lorme, grandes et demi bouteilles;
25 paniers champagne marque du "Cygne," grandes et demi bouteilles;

A vendre par A. DELAMARE, 13 nov 26, rue St-Louis.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—1239 caisses en débarquement des navires Waldron, Marcellus, Western Star et Astracan, à vendre par R. G. MORIN, 13 nov 12, rue de la Douane.

SARDINES à l'huile de la nouvelle pêche—5,000 demi boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue B. Guillou, en débarquement des navires Narragansett et Phileas, venant du Havre, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 13 nov—6 98 rue St-Louis

TRUFFES DU PERIGORD en boîtes et bocaux, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 13 nov—6 98 rue St-Louis

VIN ROUGE EN CAISSES—1000 caisses vin rouge St-Julien et St Estèphe, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 13 nov—6 98 rue St-Louis

EN débarquement du navire Convoy, venant de Marseille,

80 barriques vin de Marseille; 30 barils vin blanc; 400 caisses vin rouge; 6 balles bouchons à dames-jeannes, 500 chaque; 75 caisses savon recuit; 105 caissons salaisons assorties, 25 caisses eau verte de J. Piquet; 50 caissons eau de fleurs d'oranger; 50 caisses citrons, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 12 nov 27, rue St-Louis

EN débarquement du navire l'Oscar, de Bordeaux,

32 barriques vin, bon ordinaire, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 12 nov 27, rue St-Louis

EN débarquement du navire America et à vendre par le soussigné—

20 barriques vin bon ordinaire.
44 barils Haut-Sauterne.

13 nov D. LANATA, 9 et 10, rue Jefferson

EN débarquement du navire Oscar et à vendre par le soussigné,

50 1/2 pipes Cognac.
40 1/4 do do Dussot jeune.
24 barriques vin ordinaire.
40 barils Haut Sauterne.

13 nov D. LANATA, 9 & 10, rue Jefferson

A LOUER—La maison à trois étages, située au No. 10, rue de la nouvelle Douane, convenable pour un magasin de grocerie en liquide. Possession en sera donnée immédiatement.

S'adresser à DE LA CROIX & Co, 12 nov—6f 14, rue de la nouvelle Douane

PIANOS

DE

PLEYEL ET D'ERARD,

Présentés à l'Exposition de 1849.

A. PERIER, prévient les dames et Messieurs les Artistes de cette ville, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de PIANOS d'une forme nouvelle, fabriqués pour sa maison, et qu'il offre à ses nombreux clients, comme des Pianos hors ligne, possédant tous les avantages que l'on peut désirer.

PIANOS A QUEUES A 7 OCTAVES ET DE CONCERT.

PICOLOS DROITS ET PIANOS MIGNONS, PETITE FORME OBLIQUE D'ERARD.

Ces PIANOS sont disposés de façon que l'exécutant domine l'instrument et toute la tête et se trouve de la sorte parfaitement en vue du public, avantage précieux pour les Dames.

Les PIANOS système en fer, délaissés à cause des sons stridents, viennent d'être remplacés par un système de barrage en fortes barres montantes de sapin de Riga, doublées de chêne de Russie. Les chevilles qui enroulent les cordes sont enfoncées dans un sommier de bois choisi; elles sont croisées en sens contraire, ce qui les met dans l'impossibilité de se disloquer, tout en leur laissant leur puissance énergique et cette belle qualité de sons que les instruments à cordes en général ne peuvent posséder que par la qualité supérieure du bois et la bonne construction.

Ces instruments sont entièrement garantis par les fabricants ainsi que par le vendeur.

A. PERIER.

103, rue Royale, entre St Philippe et Ursulines. 13nov

Vente régulière de Marchandises Sèches.

(En Gros Seulement.)

AU COMPTANT OU A DE COURTS CRÉDITS.

JOSEPH H. PALMER a le plaisir d'annoncer aux acheteurs de la ville et de la campagne, que son stock n'a jamais été si étendu qu'à présent et jamais aussi beau assorti. Il comprend tous les articles principaux en LAINE, COTON, CHANVRE et SOIE. Ces marchandises méritent d'attirer l'attention de ceux qui n'achètent qu'après un examen bien attentif.

J. H. PALMER, 13 nov 56, rue Gravier.

VICTOR,

Rue St-Charles No 16.

Importeur de marchandises françaises, anglaises et américaines.

A L'HONNEUR d'annoncer à ses habitues de la ville et de la campagne qu'il a fait l'ouverture de ses nouvelles marchandises françaises reçues par les navires Brunswick, Charron, Narragansett, Créole et Vesta du Havre, qu'il offre à vendre en gros et en détail.

[illegible]

Porte monnaies pour hommes et pour dames, [illegible]

VICTOR.

13nov 16, St Charles, entre Canal et Commune.

LIQUIDATION! LIQUIDATION! MAISON VICTOR HEBERT, 149, RUE DE CHARTRES.

GRANDE ET REELLE REDUCTION

Dans les prix de nombreux articles qui composent le stock de cette maison.

LA MAISON Victor HEBERT, dont l'acte de société expire le 15 mai prochain, offre de dès à présent et jusqu'à cette époque, tous ses marchandises [illegible] à la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

13 nov—1m

EN magasin et à vendre par le soussigné—

10 barriques graine de lin très propre;
1000 livres de camphre;
10 barils sel d'Epsom;
5 barriques sel de soude;
3 caisses manne en sorte; 5 do do en larmes;
3 do jus de réglisse, 2 do do Calabre.
3 barriques gomme du Sénégal,
3 caisses do do blanche;
3 do do arabique (choix).

P. CUSACHS, 13 nov encoignure St Philippe et Condé

DROGUERIES en débarquement du navire Hansa, de Bordeaux:

100 kilo racine de guimauve,
1000 do pavots très gros;
50 do ammoniaque liquide concentrée,
50 do ether sulfurique, 50 do chloroform,
25 do fleurs de guimauve,
Essence Neroly surfine, do d'absinthe,
Do d'anis vert, do d'amandes amères,
Do Bimette, esprit double de violettes,
Esprit double de jasmin,

Avec un grand assortiment de fleurs et racines de la dernière récolte, à vendre par P. CUSACHS.

13 nov au coin des rues St-Philippe et Condé

EN débarquement du navire Hansa, de Bordeaux:

60 barriques vin rouge, bon ordinaire,
10 1/2 pipes de cognac Castillon;
10 1/2 do cognac fin champagne 1805;
30 caisses fruits au jus;
300 1/2 boîtes de sardines,
300 1/4 do do;
100 1/2 do champignons au beurre;
50 1/2 do pâtés truffés;
30 1/4 do [illegible];
4000 1/2 do petits pois au beurre et naturel;
30 caisses de liqueurs superfines;
50 paniers d'anisette surfines;
5 caisses moutarde assortie, à vendre par DUNTZE & IKIN, 12nov enc. Royale et Conti

4 COTON écru pour draps de lits, 100 balles Lawrence L. M. C., 30 balles Chicopee D., en déchargement et à vendre par McDOWELL & PECK, 13 nov 96 Gravier.

15 piastres de récompense.

PARTIE marronne jeudi dernier, la quarteronne CHARLOTTE, âgée de 16 ans, teint très blanc, cheveux roux, figure régulière, s'habillant avec coquetterie, parlant anglais et fort peu le français, taille de 4 pieds 6 pouces environ. Elle appartenait précédemment à feu M. Davis, de qui le soussigné l'avait achetée. On la croit partie de Biloxi à bord du steamer Mobile.

La récompense ci-dessus désignée sera payée à quiconque la logera dans la geôle de cette paroisse et en préviendra le soussigné.

AUGUSTIN FAYARD, 13nov 6f à Biloxi.

EN débarquement du navire Oscar, capitaine Labory, de Bordeaux,

5 barriques vin rouge St Estèphe Medoc,
12 do do Margaux do.
24 do do St Laurent,
12 do do Listrac, Medoc 1844
10 do Château Latour, Medoc 1844,
4 do do St Corbian, Medoc 1842,
18 do vin blanc Haut Sauterne.
18 1/2 pipes vieille eau de vie H Sutton 1831.

A vendre par B. TALAMON, 12nov 134, rue Royale.

VINS ET EAU DE VIE—146 barriques vin rouge St-Julien, Montferrand et St-Emilion; 40 quarts pipe cognac, Augt, Navarreau; 20 do do do Castillon; 20 do do do A. Manuel, en débarquement des navires Oscar et Hansa, de Bordeaux, à vendre par AUG. MOLIER, 12nov 98, rue St-Louis

RIZ—30 tierçons bonne qualité à vendre par MITCHEL & MARENDO, 12nov 36, rue Poydras.

SUCRE HAVANE—30 caisses sucre blanc, convenable à l'usage des confiseurs, à vendre par MITCHEL & MARENDORFF, 12nov 36, rue Poydras.

CACAO DE GUAYAQUIL—100 sacs qualité supérieure, à vendre par MITCHEL & MARENDORFF, 1nov 36, rue Poydras.

RUM JAMAIQUE—Quelques pipes de bonne qualité, à vendre dans les magasins de la Douane, par MITCHEL & MARENDORFF, 12 nov 36, rue Poydras.

BOUTEILLES ASSORTIES—22 barils bouteilles vides de Champagne et Porter, en magasin à vendre par MITCHEL & MARENDORFF, 12 nov 36, rue Poydras.

EN débarquement du brick Austria, de Bordeaux:

2 balles couvertures françaises 3 points, blanches.
68 barriques vin rouge, qualité supérieure.
10 demi pipes eau de vie J J Dupuy.
20 quarts do do J B Gudard.
8 demi do do do
16 quarts do do do

A vendre par EUG. ROCHEREAU, 12nov 17 & 19, rue St Louis.

PENSION BOURGEOISE dans une famille créole—Deux ou trois familles et quelques Messieurs trouveront des appartements très convenables en s'adressant au No. 40 rue Dauphine. 8nov—1m

15 BALLES couvertures françaises, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 10 oct—15 60, rue de la Douane

ON demande une bonne blanchisseuse, s'adresser au No 60, rue Bienville, près de Royale. 25 oct

LES soussignés, L. L. Valeton, encanteur, et M. Barnette Senior, ayant formé une société sous la raison de L. L. Valeton & Barnette Senior, pour les affaires d'encan, offrent leurs services à leurs amis et aux personnes qui voudront bien les charger des ventes, soit à l'encan ou à l'amiable de toutes propriétés mobilières ou immobilières, esclaves, marchandises sèches et de fantaisie, ventes au dehors et de terrains, commissions, cottage, etc. M. Barnette Senior, par sa grande et longue habitude des affaires d'encan et la ponctualité que les associés mettront dans les transactions, espèrent obtenir la confiance du public.

Leur magasin est ouvert et prêt à recevoir des marchandises, rue St. Louis, encoignure Chartres, ancien local de la Banque des Améliorations, où il y aura vente de marchandises sèches tous les jours à 10 heures du matin, et celle des meubles, etc., à midi.

N. O. 12 novembre 1849.

L. L. VALETON. M. BARNETTE Sr. 12 nov

Compagnie D'ASSURANCE MUTUELLE DES MARCHANDS ET PLANTEURS.

Fond permanent par acte d'incorporation $200,000

DIRECTEURS:

Wm. Laughlin,	C. S. Cullen,
Cuthbert Bullitt,	Geo. L. Van Bibber,
Wm H Goodrich,	Gg Seymour,
Elliot Robbins,	C. A. Buckley.
Peter Marcy,	Wm H. Pattison,
Kendall Dunbar,	Wm Christy,
Samuel Jamison,	Charles Pride.

WM. LAUGHLIN, Président.
CUTHBERT BULLITT, Vice-président.
JOS. NASH, Actuary. EDW. RAWLY, Solliciteur.
WM CHRISTY, notaire.
JAMES JONES, M. D. } Médecins.
A. H. CENAS, M. D. }

La Compagnie des Marchands et Planteurs, ayant un fond souscrit en espèces et billets parfaitement garantis et suffisant pour toutes les exigences, est prête à recevoir des demandes et à procéder des assurances contre l'incendie, les risques de Mer et des fleuves, sur la vie des blancs ou des esclaves, à des termes, encoignure des rues Natchez et Camp.

Cette Compagnie est établie sur le principe d'Assurance Mutuelle, de sorte que chaque assuré devient intéressé à son succès et participe aux profits réalisés, qui sont payables en espèces au lieu de coupons. 5 nov—1 an

Banque du Canal.

Nouvelle-Orléans, 9 novembre 1849.

LES actionnaires sont par le présent informés que l'élection annuelle des directeurs de cette institution aura lieu lundi, 10 décembre prochain, dans le local de la Banque, de dix à deux heures P. M.

SAM C BELL, Caissier. 10 nov—3 p. s.

Magasin de Chemises et Articles pour hommes.

ISAAC HART,

No. 15, rue de Camp, *Près la Banque de Cité.*

JE viens de recevoir par les derniers arrivages et j'ouvre en ce moment le plus considérable et le plus bel assortiment de CHEMISES ET ARTICLES DE TOUS GENRES POUR HOMMES qui ait jamais été offert [illegible] des personnes [illegible] Ce qui suit est le détail [illegible] que je maintenant en magasin et fabriqués dans nos manufactures ou ordres directement pour cette maison.

Chemises en Toile.

Extra surfines à [illegible] et à la dernière mode. Demi fines do do do. En toile d'Irlande fine et de différentes formes et patrons.

Chemises en Jaconat et Coton.

[illegible]

Chemises en couleur.

Chemises en jaconat avec devant en couleur, cols et poignets à bandes. Belles chemises en couleur et de voyage. Chemises en toile fine et coton do.

Gilets de peau et caleçons en coton soie et merinos.

[illegible]

Un bel assortiment de chemises et caleçons en merinos.

Articles divers.

Gants Jouvin en chevreau, gants en soie, en laine, en coton, [illegible]

[illegible]

ISAAC HART, 2nov—2wm 15 rue du Camp.

BUREAU DE LA PRESSE A COTON DE LA LEVÉE.

L'ASSEMBLÉE annuelle des actionnaires de cette Compagnie aura lieu à son bureau, le 12 courant, à quatre heures P. M. C. 6 nov—6 F. J. FORSTALL, Secrétaire

DR. ALCIENTE a transporté son domicile rue Conti, 182, entre Bourgogne et Remparts. 30oct—1m

D. BEAUVALET,

IMPORTATEUR de marchandises françaises a transporté son magasin rue de Chartres, No. [illegible] même rue, entre les rues Toulouse et Conti.

Il vient de recevoir par les navires Brunswick et Sharon et en débarquement des navires Vesta et Narragansett un assortiment complet d'articles de modes, consistant en rubans de satin et de gros de Naples, fleurs, plumes et boîtes de tous les genres, mantelets, écharpes, cols, manchettes, blondes, crêpe, gaze, mousselines, broderies, passementeries, franges, etc. etc. 6 nov—1m

LES soussignés préviennent le public que leur Bazar Louisianais a été transféré du No. 34, rue Condé, au No. 98, rue de Chartres, encoignure Conti, où ils tiendront constamment une grande variété d'articles de fantaisie et mercerie.

En attendant la Vesta et le Phoiland, du Havre, ils ont reçu par la Créole, entre autres articles:

Voitures pour enfans, à 4 roues, ressorts en acier;
Calèches à 4 places; cabriolets do;
Chevaux à mécanique,
Laine à broder, grand assortiment;
Modèles do, grande variété de Paris et Berlin;
Métiers do à pieds et sans, en palissandre et merisier;
Boucles en acier, nacre et galvanoplasti[ique], pr ceinture;
Toilettes papier mâché, très riches;
Bourses et sacs; fournitures pour do;
Broches et bracelets, foulards;
Soie cordonnet, do floche;
Rubans, ceintures, plumeaux, etc. etc.

8 nov M. VIDAL & Co.

DEUX Négresses blanchisseuses et confiseuses à louer. S'adresser à F. A. Bertrand, pharmacien, encoignure Royale et Bienville. 1nov

A VENDRE en débarquement du navire Oscar, de Bordeaux, capitaine Labory,

40 barriques vin rouge et Estèphe pour familles.
20 paniers d'ail, à vendre par DUBUCH F., 10nov 77, St Louis, entre Royale et Bourbon.

EN débarquement du navire Oscar, de Bordeaux et à vendre par les soussignés—

1000 boîtes sardines à l'huile.
2000 1/2 do do do
2000 1/4 do do do
1000 1/4 do do do
500 do petits pois, do
100 1/2 do do do

FERBOS FRERES, 10nov—15 Enc. Royale et Du Maine

Salsafe de Quinine de Faw; Alun;
Cyanure de Potassium;
Capsules de Copahu boîtes ovales;
do do do carrées;
Manne en sorte et en larmes;
Cochenille en surrons;
Pilules bleues, anglaises;
Anis étoilé et anis vert;
Potasse rouge et blanche;
Romarin, Thim, Poivre, &c., &c.
Mercure coulant, gingembre blanc;
Noix muscades, girofles et cannelle;

En débarquement, et à vendre par H. BONNABEL, Droguiste, 10 nov 37, rue Tchoupitoulas encoig. Natchez.

PENSION BOURGEOISE ET CHAMBRES GARNIES,

Rue Royale, 103, maison attenant à la Banque de l'Etat de la Louisiane.

M. MELFI a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'établir dans le maison ci-dessus, une Pension Bourgeoise, française et américaine. Les familles y trouveront des appartements commodes et spacieux, une table parfaitement servie et dans le propriétaire un homme désireux de mériter leur patronage. 5nov—1m

LES soussignés ayant acheté l'intérêt de MM. C. Sy et B. Rodriguez, dans la Boulangerie dite "United States Bakery", les affaires seront à l'avenir conduites par nous, sous la raison de H. LEGENDRE & CO.

H. LEGENDRE, J. H. DURRUTY, } Associés-dirigeants.
J. M. LAPEYRE, associé en commandite,
1er nov—10f No. 241, rue Julie.

J. MENARD,

Rue de la Vieille-Levée, No 181, entre Quartier et Hôpital.

GRAINES DE JARDINAGE.

REÇU par les navires Brunswick et Oregon, un grand assortiment de graines potagères, oignons et griffes de fleur. La récolte de graines est faite spécialement pour le soussigné, elle est cette année très abondante, ce qui permet de vendre en gros, au plus bas prix, et au détail, au prix les plus modérés. 8 nov

PERDU OU ÉGARÉ

UN mandat à vue, tiré en mars dernier, par M. Jh Mothère, de la somme de cent cinquante piastres, payable par MM. Augustin & Thibault, à la Nouvelle-Orléans, à l'ordre de C. De Laneuville. Le public est prévenu de ne pas négocier ce dit mandat, le paiement en ayant été arrêté.

Nouvelle-Orléans, le 3 novembre 1849. 5 nov—10

PERDU—Un portefeuille contenant plusieurs comptes de frais de remorque calculé sur le tonnage. Une récompense libérale sera payée à la personne qui le remettra au No 62, Vieille-Levée, encoignure St-Louis. 27 oct

Huile chimique ou camphine, et Esprit de Gaz.

LES soussignés auront constamment en magasin une grande quantité de camphine de première qualité et qui sera toujours très fraîche, attendu qu'ils viennent de prendre des arrangements avec les fabricans du Nord pour en recevoir toutes les semaines, et qu'ils vendent meilleur marché qu'aucun autre magasin en détaillants en voiture.

S. MASPEREAU & Co, 21 nov No. 98, rue Condé.

EN débarquement du navire Oscar, de Bordeaux:

10 barriques vin rouge Montferrand.
400 caisses do St Julien.
10 demi barriques vinaigre blanc.
20 quarts de pipe eau d'[illegible] A. Dumas.
[illegible]

A vendre par E. ROCHEREAU & Co, 12nov 17 & 19, rue St-Louis.

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA

La Compania tomara las armas y se reunirá en el paraje acostumbrado, con uniforme completo [illegible] el domingo proximo, 18 del corriente, á las 8 en punto de la mañana, para pasar á una revista de inspeccion.

Se encarga á los miembros activos sean exactos al cumplimiento de la presente orden.

De orden del capitan

CAYETANO PACHE, Sargento 1ro.

noviembre 12.

INSTITUTION DE MLLE. A. LAINÉ.

Pensionnat et Externat de Demoiselles,

Rue Royale, 300, *Entre St. Philippe et Ursulines.*

CETTE maison d'éducation s'ouvrira le 5 novembre courant. Le local est vaste, aéré et distribué avec ordre.

Mlle A. Lainé, Directrice de l'institution, et connue en Louisiane, dans l'enseignement, depuis plus de douze années, a choisi pour concourir à son œuvre, des professeurs habiles et éprouvés.

La langue anglaise deviendra chaque jour plus indispensable, sera l'objet des soins attentifs de la part des professeurs chargés de l'enseignement.

Les classes générales de français seront faites par Mlle A. Lainé.

Toutes les branches de l'enseignement seront également bien conduites et scrupuleusement surveillées.

La musique, le chant, le dessin et la peinture seront enseignés par des dames spécialement attachées à l'institution.

L'instruction religieuse sera dirigée avec la plus sévère attention. Un ecclésiastique approuvé par Mgr l'Evêque aura cette direction importante.

Mlle A. Lainé invite les familles à vouloir bien visiter son établissement, pour qu'elles se rendent compte par elles-mêmes des soins apportés à l'avance, au bien-être général des élèves qui lui seront confiées. 2nov—6m

LYCÉE FRANKLIN,

Rue Royale, (encoignure Hôpital).

LE soussigné a l'honneur d'informer les parents, qu'à partir du 1er novembre 1849, les classes d'anglais et de langues mortes seront confiées au docteur Oliphant, gradué au collège Amherst, Mass.

Le Dr. Oliphant est attaché d'une manière permanente au F. H. S. et tout son temps sera dévoué à l'intérêt et à l'avancement des élèves qui suivront les cours de cette institution.

Les classes de mathématiques seront, comme par le passé, faites par le soussigné.

Les classes françaises continueront pareillement à être confiées à M. Lelocque, membre de l'Université de France, qui professe depuis trois ans dans cette institution.

Nous croyons fermement que les arrangements ci-dessus sont de nature à continuer à nous assurer le patronage des parents éclairés.

2 nov—1m LEWIS ELKIN Principal.

LA société qui existait sous la raison M. L. Dawson & Co., est ce jour dissoute par consentement mutuel. Les affaires de la dite société seront réglées par les associés P. POULTNEY, COLLINS & MASSEY.

M. L. DAWSON,
CHARLES W. POULTNEY,
WM WYNNE WISTER.

Philadelphie, 4 octobre 1849 3 nov—1m

SOCIÉTÉ—Les soussignés ayant acheté l'intérêt entier de M. L. Dawson & Co., continueront les affaires de brasserie sous la raison POULTNEY, COLLINS & MASSEY, à Philadelphie, et MASSEY POULTNEY & COLLINS, à la Nouvelle-Orléans.

CHARLES W. POULTNEY,
F. COLLINS,
WILLIAM MASSEY.

Philadelphie, 4 octobre 1849 3 nov—1m

LE soussigné ayant formé une société comme il appert des avis publiés ci-dessus, sous la raison Massey, Poultney & Collins, offre à ses amis et au public en général, les qualités de bière suivante: Porter, Ale et Cider Ale pour la mise en bouteille et bière pâle pour le même usage, par barriques ou barils. S'adresser au magasin autrefois occupé par lui No [illegible] rue Gravier. Il profite de cette occasion pour annoncer au public qu'il a vendu à son beau frère N. MARACHE, son commerce de vente de bière en bouteilles et le recommande à son patronage. WILLIAM MASSEY

3 nov—1m

LE soussigné ayant acheté le commerce de vente de bière en bouteille de William Massey, 23, rue Bienville, continuera au même endroit, le même genre d'affaire, et il tiendra toujours en main un approvisionnement de Porter, Ale et Cidre des meilleures qualités. Il sollicite en cette circonstance le patronage qui a été accordé à son prédécesseur. N. MARACHE

3 nov—1m

Tabac des Manufactures de la Virginie.

LES soussignés [illegible] des marques [illegible]

Jas Thomas, feuilles dorées de la Virginie [illegible]

[illegible] Nectar		
[illegible] Wash [illegible]		
Langhorne & Son, extra fin [illegible]		
H. M. Branch, [illegible]		
De. Saunders & M. Woolfolk		
R. A. Mayo Honey Dew		
S. S. Myers & Co [illegible]		
P. Robinson [illegible]		
D. J. Burr		
Horace [illegible]		
Cobb, James Rivers [illegible], Wm D. Miller		
Wm D. Miller [illegible], Henry feuilles		
[illegible]		
John Gramond, extra No 1		
Jones & Hudson, R. Hoy		
Jones & Hudson, El Sacramento		
[illegible] F. Preston		
[illegible] J C Bolis		
[illegible] Petra		
Mac & Mac Honey Dew	5	8
Mac & Mac [illegible]	5	8
P. Robinson, Russell & Robinson	5	8
Monroe, Honey Dew	5	8
Kings, No 1 fin	5	8
H. John, extra fin	5	8
Young & Burwell, Congress	33	
Jones & Hudson, supérieur	5	8
Kelly, Honey Dew	16	8
Moore	16	8

Aussi—Un grand assortiment de tabac Ecossais à fumer et à priser. BRIDGES & MACMURDO, 23, rue du Camp.

N. B.—Nous recevrons durant tout l'hiver, un approvisionnement de la Virginie. 9 nov

GRANDE RÉDUCTION

dans les prix de détail,

A LA LIBRAIRIE ET PAPETERIE DE NORMAN, 16 RUE DU CAMP.

LIVRES blancs, Presses à copier,
Papier à lettres et autres, Cire et pains à cacheter
Papier à dessiner, Plumes,
Enveloppes, Do en or et en acier,
Encre, Crayons,
Cartes.

Livres de Classe et autres.

Nous appelons l'attention des dames et du public sur nos OUVRAGES ILLUSTRÉS ET ANNUAIRES.

N. B. Une réduction a été également faite sur nos ventes en gros, sur laquelle nous appelons l'attention des marchands et des professeurs. 9 nov

F. A. GONZALES

Magasin de Fourrage, encoignure Laghien et Casacalvo.

FOIN, maïs, avoine, son, à vendre au plus bas prix du marché 3 nov—3m

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

AVIS est par le présent donné que la société existant sous la raison W. F. Hyde & G. W. Moss, est dissoute G. W. MOSS.

Nouvelle-Orléans, 3 novembre 1849. 5 nov

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE par les Assesseurs des Taxes d'Etat pour les 4me, 5me et 6me districts de la municipalité No Un, paroisse d'Orléans, qu'ils ont achevé les rôles d'assessment pour l'année 1849 et qu'ils les ont déposés au bureau du Recorder où ils peuvent être examinés.

J. C. CHEVALIER, GASTON BERTUS, 3 nov—15 Assesseurs d'Etat, 1re municipalité.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DE LA MUNICIPALITÉ NO. UN.

LES ROLES D'ASSESSMENTS sus-mentionnés sont déposés en ce bureau où ils seront visibles tous les jours (dimanche excepté), depuis 9 h. A. M. jusqu'à 3 heures P. M. pendant trente jours à partir de ce jour.

Pour le Recorder, JH. REYNES, 3 nov—15 Secrétaire

CONSULAT DE FRANCE.

LA Chancellerie du consulat de France a été transférée provisoirement à l'encoignure des rues St-Anne et St-Claude—Entrée par la rue St-Claude. 31oct—

A Vendre.

Une petite maison composée de 4 chambres et 2 cabinets, cuisine double, étable et autres dépendances, avec un jardin sur la façade, plante d'arbres. Le dit propriété mesure 50 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, mesure française. S'adresser au No [illegible] 8nov—

ABSINTHE SUISSE—150 caisses absinthe suisse, de le marque Pernod, Buchanan, Kirpsch, à vendre en débarquement du navire Sharon, par HENRY NOEL, 22 oct 163, rue Royale.

Marchandises Suisses.

EN magasin et en déchargement du navire Thomas Wright:

Trois balles ginghams, parfaitement assorties.
Trois balles mouchoirs madras, à vendre par HENRY NOEL, 2 oct rue Royale, No. 163

Vins de Champagne.

EN déchargement du navire Thomas Wright:— 375 paniers vin d'Ay mousseux, à vendre par HENRY NOEL, 2 oct rue Royale, No. 163.

COUVERTURES DE LAINE—De 3 à 10 points, depuis les qualités les plus ordinaires jusqu'aux plus fines—En magasin et à vendre par HENRY NOEL, 5nov 163, rue Royale

EN douane et magasin, de directes importations, 400 demi, quarts et huitièmes eau de vie des marques suivantes:

Pinet Castillon & Co, Cognac;
A. Moreau,
United Proprietors—La Rochelle.

Un choix de vins de Bordeaux, blanc et rouge, des 1ers crûs, en barriques, barils et caisses.

Liqueurs assorties;
Fruits à l'eau de vie;
Champagne,
Bouchons, dames-jeannes, &c.

THOMAS PINET & Co, 7nov 183, rue Royale

LES soussignés offrent à vendre en débarquement de l'Hansa, de Bordeaux:

12 barriques vin rouge bonne qualité;
60 demi barriques vin blanc Sauterne.

THOMAS PINET & Co, 7 nov 183, rue Royale.

VINS DE BORDEAUX—300 barriques vin St-Emilion 1846;

25 do do Medoc;
125 caisses do Haut Talence 1846;
25 demi pipes cognac Maglary 1834;

En débarquement du navire Hansa, et à vendre par J. & J. TARDOS, 7 nov 34, Vieille Levée.

FROMAGES (tête de Maure)—40 douzaines, à vendre par J. & J. TARDOS, 7 nov 34, Vieille Levée.

MACON ET BURGUNDY PORT—[illegible] barils, à vendre par AUGUSTE MOLIER.

AMUSEMENTS

Théâtre d'Orléans.

Mardi, 13 Novembre 1849.

DÉBUTS DE:

Mme Bessin, première chanteuse légère.
Mme Gallinier, dugazon.
M. Scott, premier ténor d'opéra comique.
M. Graat, première basse d'opéra comique, seconde de grand opéra.
M. De Brinay, second ténor.

LES MOUSQUETAIRES DE LA REINE,

Opéra en trois actes, d'Halevy.

☞ On commencera à 6 heures 3/4.

SALLE DE BAL DU GLOBE,

Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.

LE propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin et tout le goût possible, sera ouvert pendant l'hiver, à partir du SAMEDI, 20 courant, pour ce qui aura lieu un grand bal paré et masqué. A dater de cette époque les bals seront régulièrement ouverts tous les lundi, mercredi, jeudi et samedi.

L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active et l'ordre le plus sévère sera requis.

SALVADOR VIOSCA, propriétaire
WHITLOCK, directeur.

N. B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de premiers crûs ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus agréables. 16 oct—1☞

FASHIONABLE STORE.

Encoignure St-Charles et Commune.

J. DUCOURNAU, de retour de France a l'honneur d'informer ses habitués et le public en général, qu'il a fait l'ouverture de ses riches nouveautés choisies par lui pendant son séjour à Paris, et reçues par les navires Tho. Wright et Creole du Havre. Il appelle particulièrement l'attention de ses amis et des connaisseurs sur ses habits confectionnés qui surpassent tout ce que l'on a fait jusqu'à ce jour. Son stock est des mieux assortis et des plus variés, et tout en qualité extra supérieure.

Paletots edredon, nouvelle étoffe, diverses couleurs,
Habits, drap noir extra fin,
Redingotes do do,
Do do couleurs do, do do,
Paletots do castor, do do,
Do do pilote, do do,
Do do sacs, edredon, diverses couleurs,
Manteaux do bleu imperméables
Gilets satin noir, do armure unies, à fleurs et carreaux,
Gilets en couleurs variées, différents genres,
Do velours riches, avec broderies
Do peluches façon cachemire
Do casimir noir brodés, nouveau genre,
Do cachemire, couleurs assorties

DRAPS, CASIMIRS, et articles pour gilets

Drap noir edredon extra-fin,
Do bleu républicain do,
Do do Pore do,
Do do vif do,
Do do de France do,
Do bronze doré do,
Do do olive do,
Do do Albert do,
Do do Isabelle do,
Drap bronze armandine, extra fin,
Do do Amette do,
Do do prédice d'ours do,
Do do Ours do,
Do vert bouteille do,
Do do clair do,
Do do émeraude do,
Do do foncé do,
Do do pêcheur do,
Do do invisible do,

Casimirs noirs, unis et façonnés,
Do couleurs, do à raies et carreaux,
Satin noir, do blanc, laine, [illegible] pour gilets et maries. Velours riches, unis et brodés, velours épingle façon cachemire. Soies noires et en couleurs, à fleurs et à carreaux, nouveaux dessins pour gilets habillés.

Un assortiment de chemises, cravattes noires et en couleurs, écharpes satin, mouchoirs en fil, coton et soie, mi-soie, cravates noires et en couleurs, très commodes, nouveau genre, gants Jouvin, assortis en couleurs, bretelles élastiques, faux cols en toile, guêtres bien assorties et assorties en couleurs aux casimirs clairs, chemises de flanelle de fil en coton, caleçons tricotés à corsets, parapluies noirs, verts et bleus, manches en ivoire.

Il ne sera rien épargné pour être agréable à ceux qui l'honoreront de leurs visites. Les personnes qui avaient donné des ordres pour être exécutés à Paris sont prévenues qu'ils sont prêts pour leur être délivrés.

J. DUCOURNAU, 25 oct—2m. enc. St Charles & Commune

No. 34, rue de Chartres, encoignure Douane.

Mlle OLYMPE

A l'honneur de prévenir les dames [illegible] jourd'hui lundi 12 du courant, L'OUVERTURE de ses marchandises de nouveautés et modes, consistant en broderies et lingeries, chapeaux et capotes, coiffures, gants de Jouvin, manteaux et mantelets, bijouterie, cachemire de laine, dentelle, etc., et beaucoup d'autres articles de fantaisie et de modes. 12nov—1

Mme FREMINAU,

Rue Canal, No 112, à côté du Magasin de M Holmes,

A l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle est occupée de l'arrangement de son nouveau magasin, où l'on trouvera tous les articles des modes de la plus haute nouveauté qu'elle vient de recevoir de Paris. Elle fera l'ouverture de son magasin le 15 novembre et elle invite les dames et [illegible] à venir voir les nouveaux articles qui sont remarquables par leur recherche, leur fraîcheur et leurs qualités supérieures. 10nov—1m

Mme. LUSSAN,

Encoignure Bourbon et d'Orléans.

PRÉVIENT les dames de la ville et de la campagne, qu'elle entreprend la confection des Robes, Mantelets, Manteaux, Pardessus, costumes pour fillettes et petits garçons, d'après les gravures des meilleurs journaux de modes et les modèles qu'elle reçoit des maisons de Paris.

On trouvera chez elle fournitures de tout genre à choisir. Passementerie en soie, or et argent; Glands en or et en argent, Broderies, et autres articles de mode et de nouveauté.

Elle se charge d'exécuter toutes commandes pour la campagne, de chapeaux, robes, &c., sur les mesures suivantes: Grosseur de taille; Dessous de bras, Longueur de dos, Largeur de poitrine et Longueur de jupe, et garantit que les robes iront bien, ainsi faites par d'excellentes ouvrières venues de Paris.

1erno—☞

L. BINOCHE

A l'honneur de prévenir les Dames, qu'il fera l'ouverture de ses marchandises d'hiver consistant en Manteaux, Mantelets, Broderies en tout genre, Châles, Soieries, Lainages, Ganterie, Articles de fantaisie, &c, &c, le mardi 6 novembre, à son nouveau magasin, situé à l'encoignure des rues Chartres et Douane.

Il profite de cette occasion pour annoncer qu'il vient d'ajouter à son assortiment une quantité d'articles, tels que Toiles, Corsets, Jupons, Dentelles, Ceintures et un assortiment d'articles anglais qu'il n'avait pas tenu jusqu'à présent. 3nov—1m

Mme F. FRYER.

Faire du premier rang ou l'a placée la confiance des personnes de goût de la Louisiane, parmi les marchands et confectionneurs de nouveautés, je louer de le conserver et voulant se tenir à la hauteur du progrès de la fashion, vient de faire successivement deux voyages en Europe.

Dans ses recherches, elle a tout mis à contribution; non seulement Paris, où elle a passé l'hyver et qu'elle a étudié dans ses soirées, ses bals et ses spectacles, mais Lyon, St Etienne, Nancy, Tarare, St-Quentin, &c, non seulement la France, mais l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne. Elle ne s'est pas bornée au magasin ou tout le monde peut puiser; elle a vu la fabrique et l'atelier; elle a examiné avec une scrupuleuse attention tout ce que l'exposition présentait de nouveau et de remarquable; elle a butiné partout et pris la quintessence de ce qui brillera cet hiver dans les salons de Paris et au printemps prochain sur les promenades de Paris et de Londres. Aussi cherchera-t-on inutilement ailleurs que dans ses magasins des modèles plus distingués et de meilleur goût pour les chapeaux, capotes et coiffures de bal; des qualités supérieures et des dispositions plus heureuses pour les dames que celles de ses soieries, barèges, et robes de bal; en un mot, on trouvera dans ses assortiments la variété, la richesse, la fraîcheur et la perfection des façons.

Mme FANNY FRYER a fixé au 31 octobre, mercredi prochain, l'ouverture de son magasin et de son salon de modes, consacrant le peu de jours qui précèdent son ouverture à des préparatifs qui, en fesant, pour les dames, une occasion bien digne de toute leur attention et qui leur permettront d'apprécier toutes les recherches et les innovations du goût parisien. 27 oct—☞

CHARBON.

ATTENDU le prix élevé de la commission pour la collection des comptes, nous soussignés, MARCHANDS DE CHARBON à la Nouvelle-Orléans, prévenons le public qu'à dater de ce jour nous ne livrerons du charbon que lorsqu'il aura été payé comptant et d'avance.

S. W. Thompson & Co,	A. L. Kennedy,
J. C. Stroud,	A. Lanasse,
Mortimer Turner,	D. P. Devoras,
W. D. Vesuz,	J. C. Labatt,
McKean Wiimard & Co.	John O. Rut,
Wills, Nenuck & Co.	John Wolf,
	M. Wilder,

3 nov—1m 3sr.

A VENDRE.

DEUX magasins de groceries dans les meilleures parties de la 1re municipalité, ensemble avec le bail, les marchandises et l'installation. Ils font maintenant d'excellentes affaires et seront vendus à de bonnes conditions avantageuses. S'adresser à J. M. D. au bureau de ce journal. 31 oct—1m

Université de la Louisiane.—Département Académique.

Encoignure Commune et Philippe.

Professeurs pour la session de 1849—50

Latin et grec, Geo C. Anthon A. M principal
Mathématiques et anglais, C. W. Sears
Classiques et Anglais, W. C. Duncan A. M
Langue et littérature française, Marc Roux.

Les prix variant de $4 à $10 par mois.

Il y a une classe pour les enfants au-dessous de 6 ans. GEO. C. ANTHON A. M principal. 29 oct—6m

CHAUX pour le mortier—550 barils chaux de marbre en débarquement du Josiah Lawrence, à vendre par F. H. MONSSEAUX, 6nov 218, rue St Louis

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat.

M. M. COHEN,
DAVID C. LABATT,
22, Exchange Place, vis-à-vis le Bureau de la Poste.

24 juil—1a

AMANDES—50 caisses amandes douces molles, en débarquement et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 6nov 34, Vieille Levée.

CAFÉ DE LA HAVANE—100 sacs café en débarquement du brick Salvador, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 6nov 34, Vieille Levée.

P. H. MONSSEAUX, MARBRIER,

Au 218, rue St Louis, et au Vieux Bassin, Nouvelle-Orléans.

Tombes, Monuments, Inscriptions funèbres, et Ouvrages en marbre, de toutes descriptions, &c.

Dépôt de CHAUX hydraulique dans les carrières de marbre de cap Girardeau (Missouri).

Nouvelle—1mo